



Carreleur / Carreleuse

Vous aimez la géométrie ? Vous aimez le travail de précision et avez le sens de l'esthétique et du travail bien fait ? Vous êtes fait(e) pour devenir carreleur/carreleuse. Votre mission ? Poser des revêtements de surfaces, en matériaux rigides (faïences, grès, céramiques,...) sur les murs et les sols intérieurs ou extérieurs, dans les bâtiments neufs ou dans le cadre de travaux de rénovation.

Le métier

En exerçant le métier de carreleur/carreleuse, vous assurez l'élaboration du projet, le choix du revêtement adapté (carrelages, pierres naturelles, faïences, carreaux de ciment,...), la responsabilité d'exécution et la transmission des consignes d'entretien et d'utilisation. Lors de votre intervention, vous travaillez soit de manière traditionnelle (sur un lit de mortier ou de sable stabilisé) soit en utilisant de la colle ou du ciment-colle. Le cas échéant, vous êtes également capable d'utiliser d'autres techniques de construction. Pour préparer la pose du carrelage, par exemple, vous devez pouvoir « tirer » une chape ou « dresser » parfaitement un mur, travaux pour lesquels de bonnes notions de maçonnerie sont nécessaires.

Un professionnel à l'âme d'artiste

Qu'il s'agisse de dalles de sols classiques, d'une frise murale ou d'une splendide mosaïque décorative, vous travaillez avec méthode, patience et précision afin de garantir un résultat régulier et durable. Une fois le revêtement posé, à côté de l'aspect esthétique, vous n'oubliez pas les aspects primordiaux tels que la résistance à l'usure, à l'eau et aux glissements et la protection contre les taches.

Un travail varié

En tant que carreleur/carreleuse, vous participez tant à des projets de construction neuve qu'à des travaux de rénovation. Vous ne carrelerez pas seulement les murs ou les sols mais aussi les escaliers en béton, les locaux frigorifiques, les piscines, les bâtiments industriels, les locaux commerciaux,...

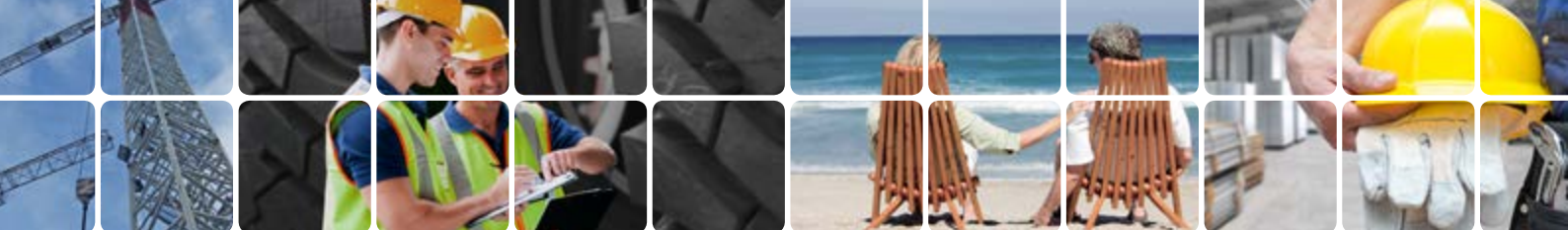
Un métier en toute sécurité

Le/la carreleur/carreleuse utilise les équipements de travail adéquats pour déplacer, lever et transporter des charges lourdes. Pour lever ou déplacer des charges manuelles, il/elle adopte une bonne position de travail et utilise des outils électriques qui satisfont aux conditions de sécurité. Il/elle utilise les équipements de travail adaptés pour travailler en hauteur en toute sécurité et porte des équipements de protection individuelle tels que des gants de protection, des chaussures de sécurité, une protection des genoux, visuelle, respiratoire et auditive.

Témoignage

« Quand je travaille, j'ai l'impression de jouer, sans doute parce que j'ai toujours adoré faire des puzzles avec mon grand-père quand j'étais petit. Plus la forme de la pièce à carrelé est compliquée, plus je m'amuse. La réalisation d'une mosaïque est évidemment un travail fantastique, je me sens alors vraiment comme un artiste. Les futurs habitants sont toujours ravis de se retrouver avec un beau sol ou une salle de bain carrelée à leur arrivée. Cela me fait plaisir et c'est ce qui me motive à toujours faire de mon mieux. »

Guy • carreleur



UN TRAVAIL DANS LA CONSTRUCTION ?

RIEN QUE DES AVANTAGES !



Vous recevez non seulement un salaire attractif, et vous bénéficiez en outre d'une foule d'avantages supplémentaires :

- Des primes pour les travaux exceptionnels ou difficiles
- Une prime de chômage intempéries
- Une prime pour les aptitudes particulières
- Une prime annuelle de fidélité
- Une indemnité en cas d'empêchement de travailler à cause du gel, d'un chômage temporaire, d'une incapacité de travail, etc.
- De nouvelles possibilités de formation pour se recycler et progresser
- Un soutien financier lors d'un emprunt hypothécaire

LA RÉALITÉ DE LA CONSTRUCTION C'EST :

Une grande diversité

Le secteur propose un grand choix de métiers qui peuvent s'exercer dans des contextes très divers : de la rénovation résidentielle au vaste chantier de génie civil, en petite équipe ou au sein d'une grande entreprise, à l'intérieur ou à l'extérieur, de façon artisanale ou en recourant à l'utilisation des techniques les plus innovantes et des matériaux les plus révolutionnaires ... Les possibilités de trouver un métier et un environnement de travail adaptés à ses goûts et sa personnalité sont donc très nombreuses.

Un secteur particulièrement innovant

La capacité d'innovation du secteur se traduit par des multiples évolutions remarquables, révélatrices du potentiel d'adaptation des entreprises de construction face aux défis technologiques de l'avenir et aux obligations de résultat auxquelles elles sont soumises, en matière énergétique, par exemple. La construction, aujourd'hui, évolue quotidiennement

Des métiers dans l'air du temps

Les avancées permises par la recherche et le développement font qu'aujourd'hui, les métiers de la construction s'inscrivent dans l'air du temps. L'intégration du développement durable et du respect de l'environnement, dans le cadre des nouvelles réglementations européennes, en sont un exemple.

Vous êtes intéressé par ce métier ? Prenez contact avec votre bureau régional Constructiv !

Bureaux régionaux Constructiv de Wallonie et Bruxelles		
Brabant-Wallon et Namur	t 081 24 03 40 - f 081 24 03 48	bnl@constructiv.be
Bruxelles	t 02 209 67 62 - f 02 210 03 37	bru@constructiv.be
Hainaut	t 067 49 32 00 - f 067 49 32 09	ht@constructiv.be
Liège	t 04 221 56 60 - f 04 221 56 67	lg@constructiv.be
Luxembourg	t 061 24 04 70 - f 061 24 04 79	lux@constructiv.be